



Sitmafgr

Quels bâtiments pour
l'élevage de demain

SPACE - RENNES

16 septembre 2011





Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage

**Le PMBE dans le prolongement des
politiques de soutien aux investissements
mis en place par le ministère**

- Plan d'amélioration matérielle - plan d'investissements
- Partie investissements des CTE et CAD
- Plan nationaux bâtiments d'élevage
- PMPOA

mis en place en 2005



Plan de Modernisation des

Bâtiments d'Élevage

Rappels réglementaires

- Règlements (CE) 1698/2005 et 1974/2006 sur le soutien au Développement Rural et le FEADER. Mesure 121A) du Plan de Développement Rural Hexagonal (PDRH) 2007/2013.
2ème pilier de la PAC, d'où co-financement FEADER à hauteur de 50%.
- Arrêté du 18 août 2009 relatif au plan de modernisation d'élevage bovin, ovin, caprin et autres filières d'élevage.
- Circulaire DGPAAT/SDEA/C2010-3066 du 29 juin 2010 modifiée.



Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage

Ses objectifs:

- Amélioration de la compétitivité économique de l'exploitation,
- Amélioration des conditions de vie et de travail des exploitants agricoles et de leurs salariés,
- Amélioration des facteurs de production,
- Amélioration des conditions de bien-être animal, de santé et d'environnement,
- Amélioration de la qualité des produits,



Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage

Ses objectifs (suite):

- Adoption de technologies nouvelles en matière de construction des bâtiments, de production et de conduite d'exploitation,
- Réorientation de production,
- Diversification de la production,
- Mécanisation en zone de montagne,
- Favoriser une occupation équilibrée du territoire et une activité d'élevage respectueuse de l'environnement.



Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage

Modalités d'intervention:

- **Fonds unique d'intervention regroupant plusieurs financeurs**, notamment MAAPRAT et Conseils régionaux.
- **Dossier unique déposé en DDT/DDTM.**
- **Dossier présentant le projet d'investissement.**
- **Investissements éligibles** : tout ce qui touche aux bâtiments de logement des animaux et à ses équipements, que cela soit une construction neuve, une extension ou une rénovation de bâtiment.



Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage

Modalités d'intervention (suite):

- **Mise en place d'un mode de sélection des dossiers** sur la base d'un appel à candidatures organisé au plan régional.
- **Définition des critères de priorités au plan régional** après concertation avec les autres financeurs et les acteurs du plan, notamment les OPA. Par exemple, au titre de:
 - **Economie:** attractivité des filières, qualité des produits, etc...
 - **Conditions de production:** travail, bien-être, critères économiques, etc...
 - **Environnement:** vulnérabilité des zones, les enjeux liés au maintien des prairies permanentes, l'insertion paysagère, etc...



Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage

Modalités d'intervention (suite):

- **Sélection des « meilleurs dossiers ».**
- **Pour le MAAPRAT**, le soutien est apporté aux seuls élevages bovin, ovin et caprin.

Toutefois, s'il s'agit d'investissements liés au poste *gestion de effluents d'élevage*, l'aide peut être accordée à toutes les filières animales.

Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage

Modalités d'intervention (suite):

TAUX ET PLAFONDS DE SUBVENTION (exploitation agricole individuelle):

Montant de l'investissement	Type d'investissement	Montant subventionnable maximum	Taux de subvention (part Etat)	Taux de subvention (part Etat + part UE)
hors zone de montagne				
minimum 15 000€	construction neuve	70 000 €	7,50 %	15 %
	rénovation	50 000 €		
zone de montagne				
minimum 15 000€	construction neuve	80 000 €	15 % montagne 17,50% haute montagne	30% montagne 35% haute montagne
	rénovation	60 000 €		

Pour les jeunes agriculteurs, les taux d'aide sont augmentés de 10% et les plafonds de subvention de 10 000 €.

En cas d'aide au titre du PMPOA, le taux de subvention (part État + part UE) est diminué de 5%.



Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage

Bilan de la mise en œuvre:

Nombre de dossiers:

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*	TOTAL
dossiers engagés	5 363	5 529	10 253	6 332	5 866	5 609	3 611	42 563

* au 25/07/2011

Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage

**Nombre de dossiers 2007/2009 par zone
(source: ASP)**

Année	Zone	Hors Zone vulnérable	Nouvelle zone vulnérable	Zone vulnérable	(vide)	TOTAL
2007	Défavorisée	1993	4	862		2859
	Hte montagne	187		2		189
	Montagne	2042		241		2283
	Non défavoris	843	3	3804		4650
	(vide)				14	14
2008	Défavorisée	1136	11	527		1674
	Hte montagne	196				196
	Montagne	1288		114		1402
	Non défavoris	513	27	2526		3066
	(vide)				19	19
2009	Défavorisée	834	8	355		1197
	Hte montagne	196				196
	Montagne	1124	12	85		1221
	Non défavoris	365	35	1812		2212
	(vide)				21	21
TOTAL		10717	100	10328		21199

Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage

**Nombre de dossiers par type de projet 2007/2009
(source: ASP)**

type de projet	nombre
Bâtiment	20875
Mécanisation	305
Mixte	19
TOTAL	21199

Nature de la construction	%
Construction neuve	56
Construction neuve + extension d'un bâtiment existant	10
Extension d'un bâtiment existant	16
Extension d'un bâtiment existant + Rénovation de bâtiment	3
Rénovation de bâtiment	10
Construction neuve + Rénovation de bâtiment existant	4
Construction neuve + extension d'un bâtiment existant + Rénovation de bâtiment	1
TOTAL	100

Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage

Autres données 2007/2009 (source: ASP)

Nombre de JA	2806
--------------	------

Répartition des dépenses en BOC	%
Logement des animaux	73
Salle de traite	14
Stockage fourrages, silos	2
Atelier de transformation	1
Autres constructions	4
Gestion des effluents	5
Locaux sanitaires	1
TOTAL	100

Type de productions	Nombre
bovin	18425
ovin	1268
caprin	690
volailles	641
porc	94
autres	81
TOTAL	21199

Plan de Modernisation des

Bâtiments d'Élevage

Autres données (source: ASP)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011*	TOTAL
Etat	50,4	47,5	82,7	43,2	33,2	27,4	14,2	298,6
Etat (Paiements)	0,0	31,6	36,1	56,6	42,9	37,8		205,0
Collectivités territoriales	13,8	38,5	33,5	37,6	23,5	21,0	8,4	176,3
Union Européenne (FEADER)	64,1	86,0	89,3	63,7	46,1	43,9	22,5	415,6
TOTAL	128,3	172,0	205,5	144,5	102,8	92,3	45,1	890,5

en M€

Dotation 2011 MAAPRAT: 27,3 M€

Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage

Autres données

PERSPECTIVES BUDGETAIRES (Crédits MAAPRAT)

	Projet Loi de Finances 2010	2010 AE notifiées	AE 2010 après fongibilité = Consommation	Projet Loi de Finances 2011	2011 AE notifiées	Projet Loi de Finances 2012
MAAPRAT	30 M€	27 M€	27,4 M€	29,4 M€	27,3 M€	31,4 M€